



INVITATION PRESSE - VISIO CONFÉRENCE

Mardi 19 janvier 2021 à 14 h 30

Présentation des résultats de l'essai au feu Lepir 2 réalisé avec succès sur une paroi en béton de chanvre au Centre d'Essais au Feu du CERIB

Le Centre d'Essais au Feu (CEF) du CERIB a conduit le 16 octobre 2020 pour Construire en Chanvre un essai Lepir 2 * sur une paroi en béton de chanvre pour compléter les références déjà acquises pour ce matériau en matière de comportement au feu. L'essai réalisé a permis de prouver qu'une façade constituée d'un voile en béton de chanvre de 30 cm d'épaisseur ne propage pas le feu quel que soit le revêtement intérieur. L'essai a également permis de vérifier le bon comportement en matière de risque de propagation du feu par la façade quel que soit le type de plancher en bois ou en béton. .

Intervenants : Philippe MUNOZ, Chargé de mission Construire en Chanvre et Christophe TESSIER, directeur du Centre d'Essais au Feu du CERIB

« Cet essai s'inscrit dans la continuité du programme d'essais au feu réalisés pour l'évolution des Règles Professionnelles, avec le soutien financier du programme Pacte, précise Philippe Munoz, référent Construire en Chanvre pour ce programme. Une façade en béton de chanvre de 30 cm d'épaisseur, de 5,75 m de large et 6,55 m de haut (deux étages), avec une ossature bois noyée et une finition extérieure avec un enduit chaux-sable a été soumise à un feu très violent pendant une heure. « L'objectif était de voir comment se comportait la façade en termes de propagation des flammes. Il s'agissait notamment de vérifier que le feu ne se diffuse pas par la jonction entre la façade et le plancher , dans l'épaisseur et sur la façade.

* Local expérimental pour incendie réel à 2 niveaux

Contact Presse : Nathalie Fichaux, secrétaire général Construire en Chanvre
06 48 11 38 53 directrice@interchanvre.org

Service de presse CEF du CERIB : Patricia Desmerger - Campagne
06 07 47 34 77 - 01 42 02 45 44 - patricia.desmerger@orange.fr